
**VERS UNE ECONOMIE
DES AVANTAGES INSTITUTIONNELS COMPARATIFS ?**

Received date :10/05/2020

Accepted paper :18/10/2020

Rufin-Willy MANTSIE

Faculté des Sciences Economiques,

Université Marien NGOUABI.

Email : rufinwilly@yahoo.fr

Résumé : *Le présent article s'interroge sur la place des institutions prises au sens large dans le processus de réalisation des performances économiques des pays. A partir des travaux existant sur les institutions monétaires, la gouvernance et la corruption, les droits de propriété et la libre entreprise, le genre, etc. L'article essaie, à l'aide du modèle de gravité, de vérifier les avantages comparatifs que procurent les institutions dans la réalisation des gains dans le processus les échanges.*

Summary: *This paper outlines how relevant are institutions. By using the gravity model, the article tests the relationship between monetary institutions, governance, free enterprise, corruption, property rights and so on, and exchanges process gains.*

Mots clés; Economie - Institutions - Avantages comparatifs

Introduction

Et si la qualité des institutions expliquait les performances économiques et les écarts de développement entre pays ? Cette interrogation, évidente en l'apparence, soulève un questionnement quelque peu ignoré sinon occulté par les économistes du développement. Avec le renouveau de l'économie institutionnelle certaines approches tendent à rappeler la place des institutions dans les processus économiques (D. NORTH, 1990, D. ACEMOGLU, S. JOHNSON et J. ROBINSON, 2001 et 2002, D. ACEMOGLU, S. JOHNSON, 2005). Cette préoccupation n'est pas récente et opposait déjà historiquement les économistes même si les points de vue de l'époque étaient indécis (VLEBEN, COMMONS).

Les avantages comparatifs développés par D. RICARDO sont connus dans la théorie économique comme l'un des déterminants majeurs de la participation d'une entité socioéconomique aux échanges internationaux. L'auteur argumentait à partir d'une démonstration fondée sur le modèle drap-vin qui mettait en évidence le rapport des coûts de production liés aux facteurs des pays en échanges et concluait à la nécessité, pour deux pays, d'opter chacun pour une spécialisation dans le domaine pour lequel il disposait d'un avantage comparativement aux autres pays en échange. L'accent fut ainsi mis sur le rôle des avantages factoriels dont pouvait bénéficier un pays par rapport à un autre tant que déterminants des échanges internationaux.

Ces avantages, qui peuvent être absolus ou relatifs, ne manquent cependant pas de limite dans leur généralisation.

Depuis peu on assiste à la renaissance d'un courant de pensée dont la littérature économique se veut institutionnelle et qui affirme la portée des institutions dans les échanges marchands. Elle s'identifie à la nature du courant institutionnaliste qui se veut plus un ensemble de traditions qu'une pensée strictement structurée. Les travaux sur les incidences des institutions monétaires, la gouvernance, la corruption, le genre, les droits de propriété, etc. sont conduits de manière éparse pour ne pas dire isolée.

Quoi qu'il en soit, on relève que les fondements des institutions en tant que normes suscitent un processus continu de réduction des coûts de transaction avantageux pour tous dans le déroulement des échanges. La littérature qui la sous tend met ainsi l'accent sur les effets des institutions sur la

réalisation des échanges et la qualité des contrats (H. De GROOT, G.J. LINDERS, V. P. RIETVELD et U. SUBRAMANIAN, 2005, A.A. LEVCHENKO, 2007), la qualité des institutions sur les flux des échanges (ANDERSON et MARCOUILLER, 2002, BABESTSKAIA-KUKHARCHUK et MAUREL, 2004), la gouvernance des institutions économique (D. ACEMOGLU, S. JOHNSON, et J. ROBINSON, 2002 ; D. ACEMOGLU et S. JOHNSON 2005) et monétaire sur les échanges (ROSE, 2000, GLICK et ROSE, 2002 et FRANKEL et

ROSE, 2002), la qualité des institutions publiques sur le développement (De LONG et SHLEIFER, 1993 et KAUFMAN et al, 1999), etc.

Les institutions s'identifient à un ensemble de langages codifiés acceptés par tous et posent de ce fait un problème de définition. Pour les appréhender, KEEFER et al. (1995) estiment que les caractéristiques des institutions sont à associer à la définition des droits de propriété. L'avantage d'une telle approche serait, selon KEEFER et al. (1995), d'estimer l'influence des institutions sur la croissance économique. Relevons cependant que, bien que cette tentative de définition des institutions soit louable, elle

soulève une difficulté à savoir les droits de propriété représentent plus une condition d'efficacité et d'incitations suscitées par les institutions que les institutions elles mêmes.

Pour BARRO (1991) les institutions s'identifient au domaine politique dont l'instabilité des institutions était fonction des investissements. A partir des indices GASTIL, KORMENDI et al. (1985) arrivent à la conclusion des effets positifs des libertés publiques sur les performances économiques et l'efficacité des investissements.

LEVINE, ROSS et RENELT (1992) ont attesté la validité de la thèse selon laquelle les libertés publiques seraient une source d'accroissement des investissements et donc de croissance à travers le monde. SCULLY (1988) a, pour sa part, soutenu l'existence d'une influence positive des institutions en général sur le développement socio économique. Son argumentation se fonde sur l'existence d'un

lien positif entre degré de liberté et celui de performance des acteurs économiques. Cependant, la limite principale de son étude porte sur l'absence de canaux de transmission par lesquelles les institutions affectent la croissance.

Dans cette voie certains auteurs ont tenté d'établir un lien entre les libertés démocratiques et la croissance. HELLIWELL (1992) et BARRO (1996), prenant appui sur une pluralité de déterminants susceptibles de représenter les institutions, ont affirmé que la relation démocratie croissance est plurielle. PRZEWORSKI et LIMONGI (1993) ont explicité ce point de vue en arguant que les régimes politiques sont, dans une certaine mesure, une conséquence du niveau de développement des entités socioéconomiques.

Les institutions recouvrent une notion très large et importante qui porte sur l'ensemble des structures d'incitations qui influent sur les décisions et résultats économiques à savoir : le système politico- juridique, l'ensemble des règles formelles et informelles, les droits de propriété, les normes et habitudes, le processus et le cadre des contrats, etc. Les différences entre institutions peuvent être, comme on peut s'en convaincre, une source de différence de dotation factorielle particulière qui devient un avantage comparatif à l'échelle des pays participant au commerce international. Dans cette voie, certains auteurs avancent l'idée selon laquelle les institutions expliquent en grande partie la réalisation des performances économiques des pays développés ainsi que les contre performances des pays sous développés (LA PORTA et al. 1998, ACEMOGLU, JOHNSON et ROBINSON, 2001 et 2002).

Il est surprenant de voir que très peu d'attention ait été portée sur la place des institutions dans le processus de développement. Pourtant, F. PERROUX déjà, au début des années 1960, avançait l'idée selon laquelle la transformation des structures mentales et institutionnelles caractérisait le processus de développement. H. DE SOTO (1989) expliquait pour sa part le rôle capital de la corruption, dans les économies à fort déficit institutionnel ou aux coûts bureaucratiques élevés, pour palier les déficits de fonctionnement administratif dans ces pays notamment ceux d'Amérique latine.

L'objet de l'étude est de savoir si la qualité des institutions dont peut disposer un pays lui procure des avantages spécifiques comparativement à d'autres, c'est-à-dire, si disposer des institutions viables contribue à la réalisation de la croissance et du développement socio-économique ? En d'autres termes, nous nous interrogeons sur ce que peut contenir des avantages comparatifs institutionnels dans la réalisation des performances économiques.

Pour y répondre, nous orientons cette question, entre autres préoccupations, sous les interrogations sous jacentes que l'on peut résumer par : la gouvernance influence-t-elle sur la croissance ? Les institutions monétaires favorisent-elles les échanges ? Les droits de propriété conditionnent-ils la croissance ? La prise en compte du genre influence-t-elle sur la croissance ?

A partir d'un échantillon de 59 pays, les liens seront établis entre les institutions et la croissance, les institutions et le développement, les

institutions et échanges internationaux, la gouvernance et les échanges internationaux, la corruption et le développement. Pour y parvenir nous recourrons à l'équation de gravité et aux méthodes économétriques tenant compte des traitements en coupe transversale avec intégration du temps. Il s'agit de l'approche de HAUSMANN-TAYLOR qui, il nous paraît, plus robuste pour rendre compte aussi bien des effets à long terme des variables cibles que de l'hétérogénéité des flux des échanges et en même temps, comparativement aux autres approches, conduit sur des estimateurs sans biais quel que soit le temps.

Le présent article consiste en une synthèse tendant à reconstituer la portée des institutions dans le fonctionnement des économies sur au moins deux points : d'une part, nous retenons et testons l'argumentaire théorique institutionnaliste pour montrer la portée des institutions dans le processus économique et d'autre part nous vérifions empiriquement la possibilité de l'existence des avantages institutionnels comparatifs, et donc la réalisation des performances économiques et gains dans les échanges internationaux.

D'abord, il sera présenté le cadre analytique et la méthodologie adoptée. Ensuite, sera analysé, l'impact des différentes composantes des institutions sur l'économie à partir d'un certain nombre de tests. Enfin, seront tirés des enseignements de politiques économiques pour la prise de décision publique.

LE CONTENU ECONOMIQUE DES INSTITUTIONS

La portée des institutions peut être perçue de manière générale par leur contribution à la réduction des coûts de transaction. La qualité des institutions internes à un pays ou leur similarité avec celles des autres pays permet aux partenaires à l'échange de réaliser des économies des coûts de transaction considérables et favorables à l'éclosion des échanges. Cependant, la multitude des études portant sur les institutions semble éparse et non synthétisée dans une perspective de développement. De G. SCHMOLLER, T. VLEBEN à D. NORTH et M. AOKI en passant par J. COMMONS, C. MENGER, F. v. HAYEK et O. WILLIAMSON on trouve une littérature distincte et variée sur les institutions qui doit, à notre avis, être mise en évidence pour expliciter la contribution des institutions dans la réduction des coûts de transaction et les mécanismes qui conduisent au processus de développement.

Fondements théoriques des économies institutionnelles des coûts de transaction

La littérature économique portant sur les interrelations institutions et économie semble privilégier deux types d'approches se structurant d'une part autour de l'impact de la qualité des institutions d'un pays sur la participation aux échanges internationaux (ANDERSON et MACOULLER, 2002, BABESTSKAIA-KUKHARCHUK et MAUREL, 2004) et d'autre part sur l'impact des identités ou ressemblances institutionnelles des pays et la sélection des partenaires dans la réalisation des échanges.

Le processus des échanges absorbe des ressources importantes bien que l'économie monétaire en économise. Au niveau des transactions internationales, outre les coûts domestiques inhérents aux échanges, nombres de coûts surgissent par le fait que les transactions se réalisent à une échelle plus grande et génèrent de ce fait des incertitudes partant des risques de toute nature. Par exemple, il est connu que, au fur et à mesure que l'espace des échanges s'élargie, la confiance s'évanouit de sorte que le risque de non respect des contrats s'agrandit (J.P. CENTI, 1979). Les institutions, tel que la monnaie, pallient cette difficulté par leur présence nonobstant l'économie du crédit. Cela peut s'étendre au champ juridique où J. de SOUZA et A.C. DIDIER 2006, montrent que l'absence d'un cadre institutionnel viable génère des coûts importants dus au non respect des contrats dans les échanges. Ainsi, disposer des institutions de qualité constituerait une garantie de voir s'accroître les échanges pour un pays donné.

Avec les programmes à répétition du FMI dans les pays en développement, une conditionnalité supplémentaire a été introduite : la bonne gouvernance. Cette reconnaissance, bien que tardive, de l'influence des institutions sur la réalisation des performances économiques conduit à préciser son contenu. La bonne gouvernance est censée représenter les traditions et les institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays, la manière dont les gouvernants sont choisis, contrôlés et remplacés, la capacité du gouvernement à élaborer et conduire des programmes solides ainsi que le respect des citoyens et l'état des institutions gouvernant leurs interactions socio-

économiques (KAUFMANN, KRAAY et ZOIDO LOBATON, 1999). Les effets de la gouvernance sont positifs et se répercutent sur les investissements, la croissance et le développement.

Institutions et croissance : une dynamique par l'investissement

Les analyses mettant l'accent sur les incidences des institutions sur la croissance et le développement ne sont pas récentes. Depuis A .SMITH (1776) et plus récemment avec D. NORTH (1990), R.E. HALL et C.I. JONES (1999) et D. ACEMOGLU, S. JOHNSON et J.A. ROBINSON (2001) on relève une préoccupation des auteurs à observer le fait institutionnel comme un des déterminants de la croissance.

Si les institutions affectent les investissements, ceux-ci ont la particularité d'influer indirectement sur la croissance par le biais connu des facteurs de production. En se référant aux travaux de Th. BESLEY (1995) trois types d'arguments sous tendent les liens théoriques entre les institutions et les investissements :

- En premier l'auteur affirme que la sécurisation des droits de propriété, clairement définis, permet à l'investisseur de disposer des fruits de son activité sans risque d'expropriation aussi bien par un quelconque agent que par les pouvoirs publics ;
- Ensuite, les institutions dont la nature intrinsèque est portée vers la facilitation des transactions économiques entre agents économisent à ces derniers d'énormes coûts de transaction et partant accroissent le rendement des investissements ;

- Enfin, disposer des institutions viables gouvernant le marché des capitaux et celui des contrats constitue un atout pour lever les entraves financières et celles relatives aux contrats nécessaires pour la réalisation des investissements.

Il est judicieux de faire observer que le rôle des institutions ne doit plus être minoré ou simplement perçu comme un déterminant parmi tant d'autres. Ainsi, nous proposons de discuter de la place des institutions comme déterminant de l'économie du développement.

SPECIFICATION DU MODELE DE GRAVITE

Le modèle de gravité a connu des aménagements considérables dans son évolution à des fins d'amélioration. Ainsi, nous retenons que des travaux récents ont actualisé cette équation en essayant de la rendre plus robuste. Ce modèle, rappelons-le, est largement partagé par les auteurs qui analysent les flux des échanges entre pays. Outre sa robustesse, il s'agit d'un modèle aisé d'utilisation par sa simplicité et souplesse dans l'intégration des améliorations en économie comparée, etc. Il permet de surcroît de résoudre les difficultés liées à la colinéarité des variables.

Initié par TINBERGEN (1962) et amélioré par ANDERSON (1970), le modèle a été repris par BERGSTRAND (1985, 1989) dont la contribution a été l'intégration de la différenciation des produits. La

prise en compte, par des auteurs comme HELPMAN (1987), ANDERSON et WINCOOP (2001) et EVENETT et KELLER (2002), des économies d'échelles associées aux produits ainsi que sur les coûts de transactions liés aux transports et communications, va permettre de mieux intégrer la réalité de l'économie internationale.

La méthode d'estimation

Le recours à l'équation de gravité pour ressortir l'incidence des institutions sur les grandeurs économiques se justifie par le fait que, contrairement aux analyses en coupe transversale, elle permet de mieux restituer l'hétérogénéité des flux ou des indicateurs étudiés. De même, son utilisation, comparativement aux données de panel, permet de limiter l'influence des indicateurs biaisés. L'équation de gravité prend appui sur la méthode à effets fixes appuyée par les contributions de Hausman-Taylor.

L'équation de gravité peut être présentée sous la forme :

$$C_{ij} = Y_i Y_j / Y_G [t_{ij} / \Pi_i p_j]^{1-\sigma}, \quad \text{avec} \quad p_j^{1-\sigma} = \sum_i \Pi_i^{\sigma-1} \theta_i t_{ij}^{1-\sigma} \quad \text{et} \quad \Pi_i^{1-\sigma} = \sum_j p_j^{\sigma-1} \theta_j t_{ij}^{1-\sigma},$$

quelque soit j . C_{ij} représente les exportations de i vers j , Π et p représentent le niveau de répulsion des échanges internationaux par un pays. Ces variables sont supposées faibles dans les économies moins diversifiées et fortes dans les économies avancées recourant souvent aux pratiques spécifiques liées aux quotas, aux normes et autres contraintes de limitation des échanges internationaux. Y est le niveau du PIB, Y_G le niveau du PIB global pour les économies analysées. Lorsque les coûts à l'échange t_{ij} correspondent à t_{ji} , $\Pi_i = p_i$, l'équation de gravité devient :

$$C_{ij} = Y_i Y_j / Y_G [t_{ij} / p_i p_j]^{1-\sigma}$$

(1)

Les échanges C_{ij} entre deux pays (i et j) dépendent à la fois de leur taille et du degré d'ouverture de ces économies aux échanges internationaux tenant compte de leur spécificité. Il apparaît que p_i et p_j sont difficilement observables alors que les résistances aux échanges internationaux sont légion dans la réalité.

L'équation à estimer

Elle se présente sous la formulation générale comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Log } C_{ijt} = & a_0 + a_1 \text{Log}(Y_{it} Y_{jt}) + a_2 \text{Log}(y_{it} y_{jt}) + a_3 D_{ij} + a_4 \text{FRONT}_{ij} + a_5 \\ & \text{ENTPri}_{ij} + a_6 \text{MON}_{ij} + a_7 \text{GOUV}_{ij} + a_8 \text{GENR}_{ij} + a_9 \text{ACOOPI}_{ij} + a_{10} \\ & \text{COL}_{ij} + a_{11} \text{LANG}_{ijt} + \lambda_t + \pi_{ij} + \zeta_{ijt} \end{aligned} \quad (2)$$

où C_{ijt} représente les échanges entre i et j réalisés au temps t. Y est le produit intérieur brut réel et y le produit par habitant. D_{ij} , représente la distance séparant les pays i et j. FRONT_{ij} et LANG_{ijt} sont définis comme le partage des frontières et langue communes. ENTPri et GOUVi désignent respectivement le poids des entreprises privées dans la géographie des entreprises du pays i et la qualité de la gouvernance de i. λ_t , et π_{ij} sont des variables muettes, qui représentent respectivement les effets spécifique et bilatéral liés au temps et valent 1 si i et j partagent une frontière commune ou une même langue et, nul dans le cas inverse. ACOOPI_{ij} , représente les accords de coopération pouvant exister entre les pays i et j. MON_{ij} représente l'usage de la

monnaie unique de l'union monétaire. ζ_{ijt} est le terme statistique d'erreur.

Le caractère hétérogène des flux est un élément à intégrer dans les estimations de sorte que les flux des échanges sont traités sur la base des données de panel. Cette précaution n'en demeure pas moins *insuffisante dans la mesure où l'isolement des effets spécifiques par couple de pays ne limite pas* les difficultés des estimations. Celles-ci peuvent se résumer en ceci que l'adaptation de la variable d'intérêt "avantages institutionnels" se modifie en fonction des indicateurs à estimer. Ce caractère variant des indicateurs des institutions conduit à des adaptations

Les sources de données

Les sources de données sont de plusieurs ordres à savoir celles des Institutions de Brettons Wood avec les Statistiques financières Internationales du FMI, le CD-ROM de la Banque Mondiale (World Development Indicators, 2005) et les sources de l'International countries risk guide sur les données du Research data set. Cela se justifie par la disponibilité et la régularité des informations sur les pays étudiés.

TESTS ET PRESENTATION DES RESULTATS

L'étude procède une première approche à la généralisation des résultats pour voir la portée globale des institutions sur l'évolution de la production des biens ou des échanges et, dans une seconde approche, elle spécifie l'impact des déterminants des institutions sur la croissance. Comme précédemment mentionné, les tests portent sur les relations pouvant exister entre les institutions et la croissance, les institutions et le développement, les institutions et échanges internationaux, la qualité de la gouvernance et les échanges internationaux ainsi que la corruption et le développement.

Une approche générale de l'impact des institutions sur les échanges

Partons du modèle de gravité donnée par l'équation (2) et examinons la portée générale des institutions sur la réalisation des échanges résumée dans le tableau n°1. Notons que par rapport à l'objet de l'étude un arbitrage doit être effectué sur la nature des flux d'échanges. Souvent l'équation de gravité sélectionne les flux entrant et sortant c'est-à-dire, les exportations et les importations. A ce niveau l'arbitrage consiste à voir la validité de flux à retenir. Il s'agit ici du choix opéré qui consiste à ne retenir que les exportations étant donné la nature des transactions internationales. En d'autres termes, on fait l'hypothèse que les transactions internationales, rencontrent plus de difficultés au niveau des importations que celui des exportations. Avec le développement de nouveaux procédés de paiements, les exportateurs sont plus protégés que les importateurs qui peuvent être pris à défaut dans le règlement des transactions.

Tableau n°1: *Impact des institutions sur les échanges*

	Hausman-Taylor	Suppression extrema 1	Suppression extrema 1	Biais corrigé
Log C _{it}	1,09**(0,04)	1,12**(0,04)	1,14**(0,04)	1,13** (0,04)
Log (Y _{jt})	1,02**(0,02)	1,02**(0,02)	1,01*(0,02)	1,09**(0,02)
Log D _{ij}	-1,33*(0,08)	-1,41**(0,4)	-1,36**(0,01)	-1,21*(0,06)
Log FRONT _{jt}	0,01(0,15)	0,01(0,15)	-0,01(0,19)	-0,01(0,21)
Log ENTPr _{ij}	0,37**(0,02)	0,33**(0,02)	0,29**(0,04)	0,36**(0,02)
LogGOUV _{ij}	0,02**(0,02)	0,01**(0,02)	0,01**(0,03)	0,01**(0,02)
LogMON _{ij}	0,12**(0,03)	0,07**(0,03)	0,04**(0,03)	0,08**(0,03)
Log GENR _{ij}	0,13**(0,03)	0,16**(0,03)	0,09**(0,04)	0,16**(0,03)
Log LANG _{jt}	0,56*(0,07)	0,56*(0,07)	0,56*(0,06)	0,39*(0,06)
Log ACOOP _{ijt}	0,13*(0,09)	0,01**(0,02)	0,12**(0,05)	0,39**(0,04)
Log COL _{jt}	0,15(0,23)	0,15(0,23)	0,12(0,24)	-0,19(0,24)
Constante				4,55(-4,92)
Nombre d'observations	91. 441	91. 441	91. 441	91. 441
Nombre de pairs	8. 033	8. 006	8. 024	8.033
Test Effets temps	0	662,27	611,16	897,18
Prob > Chi2	614,77	522,03	498,11	666,12
Test de HT vs EA	0(27)	0(27)	0(27)	0(27)
Prob > Chi2	1(22)	1(22)	1(26)	1(22)
Prob > Chi2				

**et * significatifs respectivement à 5% et 10%

Il résulte du tableau n°1 que les paramètres globaux utilisés dans l'estimation de l'impact des institutions donnés par la nature des droits de propriété, la qualité de la gouvernance, l'institution monnaie et le genre, présentent une prédiction positive sur ce que les institutions exercent une influence positive sur la réalisation des échanges. Cependant, apparaissent quelques exceptions liées à des coefficients distincts de zéro notamment, les variables colonisation et frontières communes.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que disposer d'une meilleure définition des droits de propriété accélère les flux des échanges de 1,40% ($e^{0,37}$), disposer de bonnes structures de gouvernance accroît les échanges de 1,02% ($e^{0,02}$), une monnaie commune stimule les transactions de 1,12% ($e^{0,12}$) enfin, l'utilisation du ratio homme/femme procure un avantage de 1,13% ($e^{0,13}$) dans les échanges.

Une première explication peut se fonder sur ce qu'une bonne définition des droits de propriété constitue une incitation à produire et donc permet aux acteurs économiques de mieux échanger, ce qui débouche vers une accélération des échanges. De même, les structures de gouvernance, que l'on peut limiter aux mécanismes de réduction de la corruption, permettent aux échanges de disposer d'un cadre sûr et moins risqué des échanges tant sur le plan international qu'interne. L'existence d'une telle disposition est de nature à sécuriser les transactions entre partenaires dans les échanges. Dans la même lignée, on peut arguer que l'institution monnaie, comme l'a suggéré A.K. ROSE (2000) permet aux pays membres d'accélérer les échanges puisque la monnaie unique ou l'existence d'une zone monétaire est réductrice des coûts de transaction.

Ces arguments doivent être explicités par l'étude des éléments spécifiques à chaque variable d'intérêt, cela en fonction des pays ou des espaces économiques bien définis.

Une approche spécifique de l'impact des institutions sur les échanges

La spécification des tests porte sur l'examen des relations institutions et croissance, institutions et développement, institutions et échanges internationaux, qualité de la gouvernance et les échanges internationaux ainsi que la corruption et le développement dans le cadre des espaces socio économiques retenus

Les droits de propriété conditionnent ils la croissance?

Les droits de propriété sont la reconnaissance institutionnelle de la liberté individuelle d'entreprendre, de disposer, d'user ou d'abuser d'un bien. Ils ont la réputation d'être des structures d'incitation, générées par les institutions, représentées par la qualité de la codification des relations que les décideurs nouent avec les choses dans la réalisation des contrats. Ainsi, un décideur privé est plus porté à contourner les coûts de transaction et autres entraves que le décideur public, moins lié à la gestion des affaires dont il a la charge et par conséquent, plus porté à réaliser des résultats que l'on peut qualifier de minimum pour son maintien.

La nature de la propriété ou l'estimation de la structure des droits de propriété peut être saisie de plusieurs manières, à savoir : le poids du secteur privé dans une économie, la pression fiscale, l'existence ou non d'un marché des droits de propriété (bourse des valeurs, centre de facilités des entreprises, etc.), les mécanismes de protection légale des droits de transaction, etc. Nous privilégions la répartition sectorielle des entreprises pour déterminer le poids du secteur privé dans un pays comme indicateur de droits de propriété ENTPrij. Ainsi, l'équation de gravité à estimer devient:

$$\begin{aligned} \text{Log } C_{ijt} = & a_0 + a_1 \log(Y_{it}Y_{jt}) + a_2 \log(y_{it}y_{jt}) + a_3 D_{ij} + a_4 \text{FRONT}_{ij} + a_5 \\ & \text{ENTPr}_{ij} + a_6 \text{ENTPr}_{ji} + a_7 \text{LANG}_{ijt} + a_8 \text{ACOOPI}_{ij} + a_9 \text{COL}_{ij} + \lambda_t + \pi_{ij} \\ & + \xi_{ijt} \end{aligned} \quad (3)$$

Nous aurons :

Tableau n°2: Droits de propriété et échanges internationaux

	Zone Euro	Afrique	Asie du Sud Est	Pays en transition
Log C _{it}	0,02**(0,04)	0,12**(0,04)	0,41*(0,06)	1,02* (0,07)
Log (Y _{jt})	0,25**(0,04)	0,01**(0,05)	0,33*(0,08)	0,19**(0,02)
Log D _{ij}	-0,01**(0,08)	-0,02**(0,4)	-0,09**(0,01)	-0,12*(0,06)
Log FRONT _{jt}	0,02**(0,06)	-0,02*(0,11)	0,12**(0,03)	0,08**(0,01)
Log ENTPr _{ij}	0,34**(0,02)	0,01**(0,03)	0,19**(0,04)	0,13*(0,06)
Log ENTPr _{ji}	0,29**(0,05)	0,02**(0,03)	0,21**(0,05)	0,08**(0,04)
Log LANG _{jt}	0,06**(0,01)	0,32**(0,05)	0,63**(0,04)	0,23*(0,06)
Log ACOOP _{ijt}	0,13**(0,09)	0,01**(0,02)	0,12**(0,05)	0,39**(0,04)
Log COL _{jt}		0,01**(0,03)	0,62**(0,04)	
Constante				3,32(-5,331)
Nombre d'observations	97. 342	97. 297	96. 455	97. 342
Nombre de paires	8. 443	8. 404	8. 112	8. 443
Test Effets temps		699,21	675,11	903,88
Prob > Chi2	0	0	0	0
Test de HT vs EA	663,23	612,31	508,05	776,41
Prob > Chi2	0(29)	0(29)	0(29)	0(29)
Test sur identification	1,56	0,87	3,78	1,69
Prob > Chi2	1(22)	1(22)	1(26)	1(22)

**et * significatifs respectivement à 5% et 10%

Il en résulte que l'existence d'un cadre de droits de propriété permet aux échangistes de stimuler les échanges et donc de mieux répondre aux flux de demande intérieure et extérieure. Dans les faits, cet argumentaire se fonde sur ce que la reconnaissance des droits de propriété permet de stimuler les investissements partant la croissance.

Cette influence est plus importante dans la zone Euro ($e^{0,25}$), suivie de l'Asie de sud Est ($e^{0,33}$), puis des pays en transition de l'ancienne Europe de l'Est ($e^{0,19}$). Elle ne l'est que modestement en Afrique ($e^{0,01}$).

Les institutions monétaires favorisent elles les échanges ?

Cette question peut être abordée aussi bien enter autres aspects dans le sens de la similarité des institutions. Nous abordons ce point à partir des contributions de A. K. ROSE qui affirme que les institutions monétaires permettent aux pays membres d'une zone d'échanger bien plus qu'avec d'autres pays non membres.

$$\begin{aligned} \text{Log } C_{ijt} = & a_0 + a_1 \log(Y_{it} Y_{jt}) + a_2 \log(y_{it} y_{jt}) + a_3 D_{ij} + a_4 \text{FRONT}_{ij} \\ & + a_5 \text{LANG}_{ijt} + a_6 P_{it} \\ & + a_7 \text{ACOO}P_{ij} + a_8 \text{COL}_{ij} + a_9 \text{MON}_{ij} + \lambda_t + \pi_{ij} + \xi_{ijt} \end{aligned} \quad (3)$$

Tableau n°3: Institutions monétaires et échanges internationaux

	Zone Euro	Zone franc	Pays en transition
Log C_{it}	1,27**(0,04)	1,17*(0,016)	1,12* (0,07)
Log (Y_{jt})	1,12**(0,02)	1,08** (0,02)	1,08** (0,01)
Log D_{ij}	-1,41 *(0,05)	-1,21** (0,06)	-1,2 4** (0,05)
Log FRONT_{jt}	0,14**(0,04)	0,15**(0,05)	0,16*(0,08)
Log $\text{ACOO}P_{ijt}$	0,0**(0,00)	0,04**(0,00)	0,04**(0,00)
Log P_{it}	0,43* (0,07)	0,43*(0,07)	0,43**(0,07)
Log P_{jt}	0,19**(0,03)	0,11**(0,03)	0,15**(0,03)
Log LANG_{jt}	0,003**(0,04)	0,003**(0,04)	0,003**(0,02)
Log COL_{jt}		1,46**0,03)	
Log MON_{ij}	1,21**(0,04)	0,97**(0,05)	0,52*(0,08)
Constante	1,55(2,95)	3,53(1,51)	-2,03*(-3,117)
Nombre d'observations	351	351	351
Nombre de paires	52	52	52
Nombre de paires	401,16	454,21	393,01
Effets de temps	0	0	0
Prob > Chi2			163,62
Test de HT vs EA	1(22)	1(22)	1(22)
Prob > Chi2			

**et * significatifs respectivement à 5% et 10%

L'élasticité des exportations entre pays partenaires dans les échanges, par rapport à la distance, n'est pas significative puisque négative. Le facteur distance n'est pas déterminant dans le processus des échanges. Il en est autant pour les frontières commune et des accords régionaux. Ces deux variables n'influent que très peu dans les échanges inter Etats. Cependant, les prix pratiqués par deux pays dans les échanges internationaux stimulent les importations. La monnaie commune résultante de l'union monétaire influence significativement les flux des échanges et multiplie le flux des échanges entre pays partenaires dans les échanges. Cela se manifeste fortement dans la zone Euro, moyenne à l'échelle de la zone franc et un peu faiblement dans les pays en transition.

Gouvernance, corruption et échanges

Le phénomène corruption peut être analysé de deux manières à savoir : soit on l'examine comme un 'obstacle' au processus contractuel lorsque l'on se situe dans un espace socio-économique disposant des institutions viables pour le développement soit on l'examine comme 'mécanisme de contournement des lourdeurs administratives et autres entraves légales' à la réalisation des contrats. En se référant aux travaux de H. de SOTO (1989), il est mis en évidence les coûts de transaction inhérents aux coûts d'attente souvent endigués par le recours aux pratiques de corruption.

L'objet poursuivi dans cette analyse est de tester l'avantage pour un pays disposant d'un cadre institutionnel viable ou non face aux

pratiques inhérentes à la corruption. Nous adoptons l'approche du phénomène corruption comme un processus réducteur des coûts de transaction c'est-à-dire favorable aux contrats.

L'équation à estimer est :

$$\text{Log } C_{ijt} = a_0 + a_1 \log(Y_{it}Y_{jt}) + a_2 \log(y_{it}y_{jt}) + a_3 D_{ij} + a_4 \text{FRONT}_{ij} + a_5 \text{GOUV}_{ij} + a_6 \text{GOUV}_{ji} + a_7 \text{LANG}_{ijt} + a_8 \text{COOP}_{ij} + a_9 \text{COL}_{ij} + \lambda_t + \pi_{ij} + \zeta_{ijt} \quad (4)$$

où

INSTP représente la qualité des institutions de lutte contre la corruption ou qualité de la gouvernance d'un pays. Les résultats sont présentés dans le tableau n°5

Tableau n°4: *Gouvernance, corruption et flux des échanges*

	Zone Euro	Asie du Sud Est	Afrique
Log C_{it}	1,03*(0,011)	1,04*(0,011)	1,13* (0,011)
Log (Y_{jt})	1,02** (0,03)	1,07** (0,04)	1,15** (0,04)
Log D_{ij}	-1,08** (0,05)	-1,32** (0,0)	-1,21* (0,06)
Log FRONT_{jt}	0,12** (0,03)	0,13** (0,03)	0,04** (0,04)
Log INSTP_{ij}	0,29** (0,05)	0,31* (0,08)	0,56** (0,17)
Log INSTP_{ji}	0,22** (0,04)	0,19** (0,04)	0,19** (0,05)
Log LANG_{jt}	0,003** (0,03)	0,005** (0,03)	0,006** (0,05)
Log ACOOP_{ijt}	0,04** (0,00)	0,04** (0,00)	0,05* (0,00)
Log COL_{jt}		1,33** (0,04)	1,35** (0,05)
Constante	7,55(4,56)	12, 3(6,77)	4,35(0,16)
Nombre d'observations	89. 311	89. 201	89. 104
Nombre de paires	8. 021	8. 004	8. 099
Test Effets temps	0	0	0
Prob > Chi2	633,33	602,12	496,21
Test de HT vs EA	0(29)	0(29)	0(29)
Prob > Chi2	1,56	0,87	3,78
Test sur identification	1(22)	1(24)	1(26)
Prob > Chi2			

**et * significatifs respectivement à 5% et 10%

La prise en compte du genre stimule t elle la croissance ?

La prise en compte du genre soulève plusieurs une pluralité de problèmes. Le genre peut avoir, selon A. SEN (1989) une dimension quantitative (taux de mortalité infantile féminine supérieur au taux masculin) et à A. SEN (1999), S. KLASSEN et Cl. WINK (2002), PNUD (1995) et WORLD BANK (2001), il peut être qualitatif. Le genre peut être saisi aussi bien par la notion de A. SEN de "capabilities", que par la longévité et l'éducation. Ces deux aspects du genre ont fait l'objet de nombreux débats (TAYLOR, 1998, DOLLAR et GATI 1999, KNOWLES LORGELY et OWEN, 2002). Associons au genre la dimension niveau d'éducation de la population féminine adulte dans un espace socio donné par R. BARRO et J. LEE, (1996).

L'équation de gravité devient :

$$\begin{aligned} \text{Log } C_{ijt} = & a_0 + a_1 \log(Y_{it} Y_{jt}) + a_2 \log(y_{it} y_{jt}) + a_3 D_{ij} + a_4 \text{FRONT}_{ij} \\ & + a_5 \text{LANG}_{ijt} \\ & + a_6 \text{ACOO}P + a_7 \text{GENR}_{ij} + a_8 \text{COL}_{ij} + \lambda_t + \pi_{ij} + \xi_{ijt} \end{aligned}$$

Tableau n°5: *Genre et croissance*

	Pays de l'O.C.D.E.	Asie du Sud Est	Afrique	Amérique Latine
Log C _{it}	1,16*(0,09)	1,19*(0,08)	1,23* (0,09)	1,16* (0,07)
Log (Y _{jt})	1,03* *(0,02)	1,03** (0,02)	1,09** (0,02)	1,03* *(0,02)
Log D _{ij}	-0,11* (0,09)	-0,07* (0,08)	-1,36* (0,8)	-1,37* (0,09)
Log FRONT _{jt}	0,19*(0,07)	0,15*(0,06)	0,02***(0,04)	0,18*(0,07)
Log ACOOP _{ijt}	0,03***(0,00)	0,03***(0,00)	0,03***(0,00)	0,03***(0,00)
Log GENR _{ij}	0,31** (0,04)	0,36***(0,09)	- 0,17***(0,24)	0,26***(0,29)
Log LANG _{jt}	0,001*(0,02)	0,001*(0,03)	0,001*(0,01)	0,001*(0,01)
Log COL _{jt}	1,86*(0,09)	1,80*(0,07)	1,32*(0,07)	1,77* (0,08)
Constante	-6,80*(0,85)	3,78(0,73)	-1,8(0,17)	-1,2(-4,27)
Nombre d'observations	308	257	195	203
Nombre de paires	47	33	29	31
Effets de temps	377,04	321,22	223,73	229,11
Prob > Chi2	0	0	0	0
Test de HT vs EA	113,12	103,32	141,08	132,65
Prob > Chi2	1(22)	1(22)	1(22)	1(22)

**et * significatifs respectivement à 5% et 10%

Les signes traditionnels de l'équation de gravité sont vérifiés. Cependant, apparaît une exception sur la prise en compte du genre en Afrique et en Amérique latine. En effet, il résulte de l'étude le fait que le genre est susceptible d'influer sur le processus des échanges dans les pays de l'OCDE et en Asie du sud Est, alors que cette incidence n'apparaît pas clairement dans le cas des pays africains et ceux d'Amérique latine. Il reste que l'amélioration des indicateurs du genre se rapportant à la démographie féminine en activité, celle disposant d'un capital humain qualifié ou simplement la qualité du genre pourrait conduire sur des résultats plus probants.

CONCLUSION

Les institutions sont représentatives des normes très variées, des codifications aussi bien formelles qu'informelles. Comme déterminants des performances économiques, elles peuvent se présenter en un ensemble de codifications qui se retrouvent aussi bien dans les institutions monétaires, de gouvernance, d'entreprise que des libertés politiques, juridiques, civiles, etc. Disposer de bonnes institutions constitue vraisemblablement, à n'en point douter, un ensemble d'avantages comparatifs aussi bien dans l'impulsion interne du processus productif qu'à l'échelle internationale. Bien qu'il y ait nécessité d'un minimum de constructivisme pour réguler les activités économiques, il y a aussi une impérieuse nécessité d'intégrer la réalité des institutions comme le résultat d'une nécessité sociale qui les fait émerger. A ce titre, les institutions ne doivent plus être perçues uniquement comme le résultat des contraintes transactionnelles, mais aussi et surtout comme une nécessité de codification et de coordination des activités économiques susceptible d'économiser des coûts aux partenaires dans les échanges.

Les résultats empiriques relèvent que les institutions influent sur le niveau de réalisation des transactions. A l'exception du genre, il est vraisemblable d'affirmer que les institutions en général laissent apparaître des prédictions favorables à l'éclosion des échanges. Comme nous l'avons souligné, il existe une pluralité d'indicateurs des

institutions. Il reste que les implications de politiques économiques pourraient porter sur l'intégration des indicateurs institutionnels dans les modèles de croissance. Cette intégration permettrait de tenir compte des vecteurs d'incitations, de redynamiser les flux des échanges et de mieux assimiler la réalité occultée des institutions comme maillon essentiel du processus de développement socio-économique. Comment pourrait-il en aller autrement ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACEMOGLU, D., JOHNSON, S et ROBINSON, J. (2001) "Colonial origins of comparative development: an empirical investigation" *American Economic Review*, 91, pp. 1369-1401

ACEMOGLU, D., JOHNSON, S et ROBINSON, J. (2002) "Reversal of fortune: geography and institutions in the making of the modern world income distribution" *Quarterly Journal of Economics*, 117, pp. 1231-1294

ACEMOGLU, D. (2003) "Causes profondes de la pauvreté. Une perspectives historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique" *Finances et Développement*. Juin, pp. 27-30

ACEMOGLU, D. et JOHNSON, S (2005) "Unbundling institutions" *Journal of Political Economy*, n°113 pp. 949-995

ANDERSON, J.E. et MARCOUILLER, D. (2002) "Insecurity and the pattern of trade: an empirical investigation" *The Review of Economic Statistics*. 84(2) pp.342-352

- ANDERSON, J.E. et WINCOOP, E. (2001) "gravity with gravitas: a solution to the border puzzle" *NBER Working Paper*, 8079
- BABESTSKAIA-KUKHARCHUK, O et MAUREL, M. (2004) "Russia's accession to the WHO. The potential for trade increase" *Journal for Comparative Economics*, 32(4), pp. 680-699
- BARRO, R.J. (1991) "Economic growth in a cross section of countries" *Quarterly Journal of Economics*, May, 407-443
- BARRO, R.J. (1996) "Democracy and growth" *Journal of Economic Growth*, March, 1-27
- BARRO, R. et LEE, J. (1996) "International measurement of educational achievement" *American Economic Review*, 86, pp218 - 223
- BESLEY, T. (1995) "Property rights and incentives: theory and evidence from Ghana" *Journal of Political Economy*. October, pp. 903- 917
- CENTI, J.P. (1979) "Non Aes Sed Fides" Document ronéotypé, Centre d'Analyse Economique. Faculté d'Economie Appliquée d'Aix-Marseille III
- De GROOT, H., LINDERS, G.J., RIETVELD, V. P. et SUBRAMANIAN, U. (2005) "The institutional determinants of bilateral trade patterns, *Kyklos*, 57 (1) pp. 103-123
- De LONG, B. et SHLEIFER, A. (1993) "Prince and merchants. Governments and city growth before the industrial revolution" *Journal of law and Economics*, 36, pp. 671-702

De SOUZA, J. et DIDIER, A.C. (2006) ‘‘La qualit e du cadre juridique constitue t elle une barri ere au commerce ? Application aux  conomies en transition’’. *Revue Economique*, 57(1), pp 135-151

De SOTO H. (1989) ‘‘*The other path: The invisible revolution in the third world*’’ Harper and Row, New York

DOLLAR, D. et GATI, R. (1999) ‘‘Gender inequality, income and growth: are good times good for women?’’ *Policy research report*. Engendering development. Working paper n o 1. Washington, D.C.

EDISON, H. (2003) ‘‘Qualit e des institutions et r sultats  conomiques. Un lien vraiment  troit ? Finances et D veloppement. *Finances et D veloppement*. Juin, pp. 35-37

EVENETT, S.J. et KELLER W. (2002) ‘‘On theories explaining the success of gravity equation’’ *Journal of Political Economy*. Volume 110 (2) pp281-316

HALL, R.E. et JONES C.I. (1999) ‘‘Why do some countries produce so much more output per worker than others? *Quarterly Journal of Economics*, 114 (1) pp 83-116

HELLIWELL, J.F. (1992) ‘‘Empirical linkages between democracy and economic growth’’ *NBER working paper*, N o 4066

HELPMAN (1987) ‘‘Imperfect competition and international trade: evidence from fourteen industrial countries’’ *Journal of the Japanese and International Economies*. Volume 1(1) pp.62-81

KAUFMANN, D. KRAAY, A. et ZOIDO LOBATON, P. (1999) ‘‘Governance matters’’ *Policy Research Working paper 2196*, World bank.

KEEFER, Ph., et KNACK, S. (1995) "Institutions and economic performance. Cross countries tests using alternatives institutional measures. *Economics and Politics*, November, pp. 207-227

KLASEN, S et WINK, Cl. (2002) "A turning point in gender bias in mortality" *Population and development review*, 28 (2), pp. 285-312

KNOWLES, S., LORGELY, P.K. et OWEN, P.D. (2002) "Are educational gender gap a brake on economic development? Some across-countries empirical evidence" *Oxford Economic Papers*, 54(1) pp. 118-149

KORMENDI, R.C. et MEGUIRE, Ph.G. (1985) "Macroeconomic determinants of growth: Cross countries evidence" *Journal of Monetary Economics*. September, pp. 161-141

LA PORTA, R., LOPES DE SALINES, F., SHLEIFER, A., et VISHNY, R.W. (1998) "The quality of government" *Journal of law, Economics and Organization*, 15 (1) pp. 222-279

LEVCHENKO, A.A. (2007) "Institutional quality and international trade" *Review of Economic Studies*, 74, pp. 791-819

LEVINE, R. et RENELT (1992) "A sensitivity analysis of cross country growth regressions" *American Economic Review*, September, pp 942-963

NORTH, D. (1990) *Institutions, Institutional change and economic performance* New York, Cambridge University Press

PRZEWORSKI, A. et LIMONGI, F. (1993) "Political regulation of economic growth" *Journal of Economic Perspectives*, pp.51-69

- PNUD (1995) “*Rapport sur le développement humain*” plusieurs années. De Boeck Université
- SCULLY, G.W. (1988) “The institutional framework of economic development” *Journal of Political Economy*, June. pp. 652-662
- SEN, A (1989) “Women survival as a development problem” *Bulletin of the American Academy of arts and sciences*, 43 (2) pp14-29
- SEN, A (1999) ‘*Development as freedom*’ New York, Knopf
- TAYLOR, A. (1998) “On the costs of inward-looking development” *Journal of Economic History*. 58 (1) pp. 1-28
- WORLD BANK (2001) ‘*Engendering development*’. Washington, D.C.